L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 20 JUILLET 1899. NUMERO 24.

ABONNENENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)................ 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne................. .12c.
Chaque insertion subsequente.............. .tc.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages cet sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

Encore une maladresse.

Si comme on le prétend l'enfer est pavé de bonnes intentions, le deputé de la Vérandrye est certainement l'un des fournisseurs attitrés des lieux infernaux; c'est un homme bourré de bonnes intentions. Le malheur est que si ses intentions sont bonnes, ses actions sont terriblement maladroites; aussi avec toute sa bonne volonté ne commet il que des bévues colossales.

Nous aurions passé sous silence la dernière, commise, si le "Manitoba" n'avait pas jugé à propos de s'emparer du fait pour tonner contre le gouvernement Greenway et l'accuser d'hostilité à l'égard de la minorité.

Aujourd'hui nous devons remettre les choses sous leur jour véritable afin de bien établir les responsabilités M. Paré a présenté la semaine dernière en chambre trois bills ayant tous trois le même objet, aussi n'en retiendrons nous qu'un seul, celui pour amender l'acte des Ecoles Publiques: En voici le texte:

"Le Bureau des commissaires d'écoles de toute cité, ville où village pourra par un règlement, exempter de taxe pour une période n'excédant pas trois ans, tout édifice et terrain sur lequel est bâti le dit édifice, pourvu qu'il ne dépasse pas un acre, appartenant à tout corps ou association incorporé pour un but d'éducation générale, et utilisés pour cet usage seulement."

Le gouvernement s'est déclaré contre ce bill et avec le gouvernement l'opposition elle même, qui l'a repoussé à l'unanimité, en seconde lecture.

Et franchement nous ne pouvons les en blâmer.

Comme l'a fait très justement observer M. Cameron, il serait ridicule et dangereux de donner aux commissaires d'école un pouvoir aussi discretionnaire.

Le principe d'exemption de taxes en faveur des intitutions consacrées à l'enseignement est reconnu par le gouvernement, mais lui seul doit pouvoir exercer ce droit, car lui seul peut contrôler le réalité des faits.

Laisser un tel pouvoir entre les mains des commissaires d'écoles c'est ouvrir la porte à tous les passe-droits.

Voilà pour la question de droit et l'attitude du gouvernement à cet égard est inattaquable.

Reste la question d'efficacité et celle d'opportunité. Sous le rapport de l'efficacité, l'amendement proposé est ridicule; de quelle valeur serait cette exemption pour trois ans, et pour un acre de terre à l'égard d'une institution sérieuse? Insignifiante.

Les contribuables eux-mêmes n'en bénéficieront point, ni la cause de l'instruction, car cela revient à découvrir Pierre pour couvrir Paul.

Mais ce qui rend absolument condamnable la mesure proposée c'est surtout son innoportunité.

En effet, il est souverainement maladroit à l'heure actuelle, d'aller user notre crédit, par la présentation de demandes absolument secondaires.

Nous avons à l'heure actuelle d'autres questions autrement importantes à règler, d'autres satisfactions autrement désirables à obtenir, avant de présenter de pareilles demandes, d'un caractère aussi secondaire.

Et nous le repétons c'est une politique absolument condamnables, que cette politique de piqures d'épingles. Elle n'a d'autre but que de permettre à la gente conservatrice de fulminer contre le gouvernement Greenway.

Ceux qui ont vraiment à cœur le bien de la minorité trouveront par contre que les seuls coupables sont ceux qui par betise ou passion, semblent prendre plaisir à compromettre la cause de cette minorité.

L'Hon. Geoffrion.

L'honorable Christophe Alphonse Geoffrion, deputé de Chambly et Verchères est mort mardi matin. C'est une perte sensible pour la nationalité canadienne française dont il était l'un des fils les plus distingués.

Il était né à Varennes, Comté de Vercheres le 23 Nov. 1843, son père avait épousé Mademoiselle Catherine Brodeur. Il était frère cadet de l'hon. F. Geoffrion qui fit partie de l'administration Mackenzie. Il fit ses études au collége de St. Hyacinthe, et à l'université McGill où il obtint le titre de B.C.A. en 1866. Il entra au barreau cette même année et devint batonnier du Barreau de Montréal en 1884-85. En 1887 il fut fait Q. C., et en 1893 Docteur en Droit civil à l'université McGill.

Il avait épousé en 1870, Melle Eulalie Dorion fille ainée de Sir A. A. Dorion.

Il fut élu deputé de Verchères à l'élection partielle de 1895 et réelu en 1896.

Il avait été nommé membre du conseil privé en août 1896 et appelé dans le cabinet comme ministre sans portefeuille.

Le Cieque Norris.

Petits et grands remporteront de cet établissement un excellent souvenir; et qui fera longtemps le sujet des causeries chez le petit peuple. L'éléphant bébé, si bien dresse déjà, et qui malgré son poids exécute des tours fort difficiles; le zèbre, au joli pelage, toute la multitude de toutous qui tous rivalisent d'adresse et d'entrain dans l'exécution du programme; la chèvre équilibriste, les poneys savants faisant l'exercice sous le commandement de lord Roseberry; tout jusqu'au poney blanc, qui ne permet à personne de rester sur son dos, tout vaut la peine d'être vu.

Dépêchez-vous donc d'aller assister à une représentation de ce cirque.

Coin de la rue Princesse, derrière Congregational Church.

St.-Claude.

Nous recevons la résolution suivante, adoptée au club libéral de St.-Claude, à sa dernière réunion.

Sur motion de M. V. Darel, secondé par M. J. Rey,

Considérant le progrès réalisé par les gouvernements fédéral et provincial pour le bien de la population;

Le club libéral de St.-Claude réuni en assemblée ordinaire, a résolu un vote de confiance dans les deux gouvernements.

Copie de la présente résolution sera envoyée à chacun des deux honorables premiers ministres, et à "l'Echo de Manitoba."

Obituaire.

Monsieur Elie Chamberland, de St. Boniface, a succombé subitement à une maladie de coeur, Dimanche soir.

Cette mort foudroyante, qui enlève un des hommes les plus justement aimés et estimés de la ville de St. Boniface, causera une douloureuse stupeur dans toute la population française de la Province où le défunt était universellement connu.

C'est un homme de coeur qui disparait, un homme d'une charité sans borne, sachant faire le bien sans ostentations, et chez qui toutes les infortunés, toutes les bonnes oeuvres trouvaient toujours la bourse ouverte. C'était aussi un homme d'affaires des plus habiles et des plus entreprenants, qui avait su se faire une position enviable.

Il laisse une veuve et cinq enfants, dont une fille mariée à M. Cusson du Portage du Rat.

Nous prions la famille de recevoir le témoignage de notre sincère condoléance.

Un grand jour

C'est lundi et mardi 24 et 25 juillet qu'arrive à Winnipeg le fameux cirque Walter L. Main. C'est un des cirques les plus célèbres du continent américain; il comprend une énorme quantité d'animaux de tout genre, élephants, lions, tigres, autruches, kangourous, sans compter les singes etc. Tout cela voyage dans un train qui appartient à la Compagnie.

De plus un soin tout particulier a été apporté à la composition de la troupe des clowns, d'acrobates, qui constitue un ensemble unique au monde.

Chaque jour a lieu une parade de monstre dans la rue.

Ouverture des portes à 1 h, et 7 heures, représentations à 2 h, et 8 heures.

Horrible Sacrileges.

On lit dans le "Philadelphia North American" un récit qui démontre la scélératesse d'un certain nombre de volontaires Américains au service du gouvernement de Washington aux Isles Philippines. Voici ce qu'il raconte:

"La potence ne serait pas suffisante pour punir certains soldats de l'Oncle Sam. C'est ce que dit un soldat américain aux Philippines, M. Michael Prendergast, soldat lui-même. dans une lettre que ses parents viennent de recevoir. Si la moitié de ce qu'il dit est vrai, son accusation est amplement justifiée. car il raconte une terrible scène de sacrilège arrivée dans une église catholique romaine, près de Manille. Voici cette lettre:

"Villages et églises ont été mis en ruines par nos canons. Il y a eu dans une église une scéne telle que je n'en avois jamais vue. Les volontaires sont entrés dans cette église juste comme le prêtre en sortait, et ces démons ont tout brisé. Ils ont réduit en morceaux les statues de la Sainte Vierge et des saints, puis brisé le tabernacle, dans lequel ils ont pris le calice et le saint sacrement qu'ils ont jetés sur le plancher. Non satisfaits de cela, ils les ont foulés aux pieds. Ils ont mis les ornements du prêtre et se sont rendus ainsi au camp.

"Les larmes sont venus aux yeux d'un grand nombre de soldats catholiques. Mais les volontaires ne se sont pas arrêtés là. Ils ont ouvert les voûtes de l'église et ont jeté les cadavres dans toutes les directions, en cherchant les bijoux et autres objets précieux. Ceci seulement est une disgrâce pour l'Oncle Sam, et la potence ne serait pas suffisante pour punir certains de ces soldats."

Quand la guerre a éclaté, Prendergast s'est engagé dans le 3e régiment de cavalerie et il a fait toute la campagne de Cuba. Incorporé dans le 12e d'infanterie, il a été envoyé aux Philippines.

Les yeux de Lapin.

Une opération vraiment merveilleuse, nous rapportent les journaux scientifiques, et même les autres, vient d'être pratiquée avec un plein succès par un chirurgien de Londres, qui a réussi à rendre la vue à une de ses malades, aveugle depuis plus de cinq années.

On sait que dans certains cas la chirurgie moderne n'hésite pas à prendre sur une personne saine la quantité de chair vive pour réparer les tissus d'un blessé.

Cette transplantation s'appelle la greffe animale.

Le praticien en question, qui passe pour être un des maitres du bistouri, a transplanté, au moyen d'un instrument de son invention, toute la partie antérieure de l'oeil d'un lapin vivant, qu'il est parvenu à greffer exactement sur le globe occulaire de sa malade.

Même opération pour l'autre organe, qui lui aussi était atrophié depuis quinze ans.

Ap ès quoi les deux yeux ont été bandés de façon à ce que la lumière n'y pénétra pas.

Au bout d'une semaine, le bandeau ayant été enlevé, on a constaté que la greffe avait parfaitement pris; et sans l'aide de lunettes d'aucune sorte, la patiente a pu très bien, avec ses yeux de lapin. reconnaitre les personnes qui l'entouraient.

Plusieurs médecins assistaient à l'opération. D'abord absolument sceptiques, ils ont été bientôt obligés de reconnaitre le succès miraculeux de l'opération.

Ceci, c'est un résultat absolument merveilleux. Mais ce que les journaux scientifiques ne nous disent pas—et c'est pourtant bien intéressant—c'est si la femme aveugle, ayant recouvré la vue, voit les gens et les choses en lapine ou en femme.

Un journal sérieux a voulu combler cette lacune, afin d'éviter aux pauvres aveugles des déceptions cruelles. Et il a envoyé un de ses reporters, au flair très fin, à Londres, où il a pu examiner et interviewer la jeune femme en question.

L'examen, d'ailleurs. a été aussi rapide que concluant.

Voici exactement comment le reporter s'y est pris.

En causant de choses et autres avec la dame, il a, sans avoir l'air de rien, tiré de la poche de son pardessus;

D'abord un plat en porcelaine émaillé, qu'il a déposé sur le guéridon.

Puis successivement:

Un couteau de cuisine.

Ensuite, des pommes de terre et des oignons crus, qu'il s'est mis, toujours en causant, à éplucher, à couper et jeter dans le plat.

Au troisième oignon. la dame s'est levée effarée en criant:

—En gibelotte?.... Jamais de la vie!

Et bondissant sur tous les meubles, elle est allée se blottir sous la commode.

L'épreuve était concluante. Le reporter a de suite téléphoné à son journal afin qu'il prévienne ses lecteurs aveugles, et qu'il sahent à quoi ils s'exposent si on leur propose de leur rendre la vue à l'aide d'yeux de..... n'importe quoi.

Non, mais .... vous voyez-vous, par exemple, rendu à la lumière avec des yeux de chat, et ne plus voir un petit tas de cendre dans le coin de la cheminée sans avoir envie.... Inutile d'insister. X.

Les rats en Angleterre

Un étrange fléau vient de s'abattre sur la petite ville de Saint Laurent, près de Birmingham, en Angleterre. Une armée de rats y sème la terreur et la dévastation, à tel point que les habitants, effrayés, abandonnent leurs demeures et s'avouent impuissants à résister à l'invasion.

Un abattoir est cause de tout le mal: il hébergeait, dans sa paille humide et grasse de sang, des légions de rats. On l'a récemment démoli, et la gent rongeuse, en quête de pâture, s'est répandue par la ville. Une heure du matin est le moment de rendez vous des rongeurs. Ils se rassemblent en bataillons compacts sur la place de l'église et sonnent l'attaquent. Rien ne leur résiste. Ils envahissent les caves, les greniers, les maisons, les magasins. Tout est pour eux

(voir la 6e page.)

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 20 JUILLET 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. le Rédacteur de l'Echo de Manitoba. Boite 1309, WINNIPEG, MAN

Qu'en penser ?

Les conservateurs anglais ont tenu, le 10 juillet, à Winnipeg, une convention générale ; dans cette convention a été élaboré le programme politique qui servira de plateforme au parti pour les prochaines élections provinciales.

Il y a donc lieu, semble-t-il, d'étudier sérieusement et de discuter ce programme au point de vue des intérêts de la minorité.

Nous constatons avec un profond étonnement que "Le Manitoba" n'a pas jugé à propos de souffler mot de ce programme.

La chose est d'autant plus surprenante que notre confrère ne peut pas arguer de son ignorance, puisque M. J. Bernier faisait parti du comité chargé d'élaborer cette fameuse plate-forme.

A vrai dire, la présence de M Bernier fils dans ce comité est pour le moins assez étrange, quand on se rappelle les déclarations parues dans "Le Manitoba" du 15 février dernier, alors que M. Bernier père écrivait :

"Nous avons dégagé notre cause de la fortune des partis. M. H. John McDonal le sait : son parti aussi."

Il semble que beaucoup d'eau a coulé sous le pont de St.-Boniface depuis cette emphatique déclaration, puisque nous voyons aujourd'hui le jeune directeur du "Manitoba, l'un des candidats conservateurs dans St.-Boniface, marcher la main dans la main avec ce même M. H. John McDonald et coopérer à l'établissement du programme officiel du parti conservateur anglais.

Qui a pu donner lieu à cette surprenante réconciliation ? que s'est-il passé ? — mystère absolu. Mais le fait n'en est pas moins indiscutable ; l'accord parait aujourd'hui parfait entre la coterie Bernier et M. H. John McDonald.

Pourtant il fut un temps, un temps assez récent, puisqu'il porte la date du 4 janvier 1899, où le "Manitoba," se posait en champion irréconciliable des droits de la minorité. Répondant au "Morning" Télégram," il écrivait :

"qu'il y avait certainement dans " dans notre monde politique d'autres questions que la question scolaire, et des questions fort importantes. Mais la question des écoles, " à notre avis, les domine toutes."

Le 15 de février, il revenait à la charge en ces termes :

"En face de cette question, il n'y " a pour eux (les conservateurs catholiques), aucune attache politique qui tienne, ni attache passées, ni attaches présentes."

Or si nous examinons la nouvelle plate-forme du parti conservateur, nous n'y trouvons rien, absolument rien, ayant trait à la question scolaire.

Le programme, qui effleure un peu tous les sujets possibles, conserve à l'égard de la question scolaire un silence absolu et voulu.

Pourtant, M. Bernier fils a endossé ce programme, puisque lui même y a coopéré.

Est-ce que la question des écoles n'occupe plus qu'une place secondaire dans l'esprit des gens du "Manitoba ?" On est en droit de le supposer, lorsqu'on les voit adhérer et qui plus est coopérer à un programme qui volontairement affecte d'ignorer la question des écoles.

Nous ne voyons pas bien comment l'attitude actuelle de Bernier fils peut se concilier avec les déclarations emphatiques de M. Bernier père.

Tout cela est assez plaisant lorsqu'on songe aux protestations indignées du "Manitoba" contre "La Vérité," qui l'accusait de ne s'être point assez ouvertement prononcé contre le "Morning Telegram."

Il semble bien, à considérer l'attitude actuelle, que M. Tardivel avait vu juste alors; et ses méfiances à l'égard du "Manitoba" paraissent justifiées.

La question QUI DOMINE TOUT à l'heure présente n'est-elle donc plus la question des écoles ? puisque les conservateurs catholiques adoptent sans protester le mutisme du chef conservateur anglais.

En réalité, il y a longtemps que l'on s'en doutait, mais il n'était point mauvais qu'on eut enfin une certitude.

Cette certitude, nous l'avons aujourd'hui, entière, indiscutable.

La question QUI DOMINE TOUT, pour le "Manitoba," c'est la question d'intérêt, la question de parti.

Il faudrait être aveugle-né pour oser désormais le nier.

Simple Comparaison

Nous pourrions à la rigueur nous dispenser de répondre à l'article du "Manitoba", car nous avons répondu par avance à ses "quelques observations" dans notre numéro de la semaine dernière ; mais nous croyons toutefois préférable d'en finir une fois pour toutes avec les palimodies et les rodomontades du confrère qui semble vouloir jouer de la grosse caisse avec la langue française au profit de sa boutique; jadis c'était la religion qui servait de paravent ; le truc est tellement usé qu'il fallait bien en chercher un nouveau ; Le "Manitoba" s'est donc pris d'un bel enthousiasme pour la langue française c'est sa nouvelle épée de combat.

Si nous étions méchants, et n'avions en vue que le plaisir de le confondre nous aurions beau jeu, à lui rappeler qu'il a mis du temps à s'enflammer ; l'abolition de la langue française au Manitoba a eu lieu la même année et presqu'en même temps que la loi scolaire de 1890, et cependant il s'en faut de beaucoup que cette mesure ait provoqué le centième des protestations soulevées par la question des écoles.

Mais nous n'insisterons pas aujourd'hui sur ce sujet, nous voulons simplement citer non des appréciations, mais des faits, des faits indiscutables, qui selon nous rendront évidente aux yeux de tous la conduite eminement partisanne des gens du "Manitoba"

Ces faits sont les suivants :

Le "Manitoba" reclame aujourd'hui à corps et à cris pour la langue française dans nos écoles la place d'honneur qu'elle devrait y avoir ; nous en sommes fort aise; malheureusement son amour de la langue française était loin d'être aussi ardent en 1896 alors qu'il se déclarait content et satisfait par le fameux "Remedial Order", qu'il continue d'ailleurs à réclamer comme le seul règlement satisfaisant, possible et final ?

Voici en effet la clause de ce bill qui avait trait aux livres d'écoles.

"3o. De choisir (le bureau "d'Education) tous les livres, "cartes et sphères qui seront "mis en usage dans les écoles "sous son contrôle, pourvu tou"jours que ces livres, cartes ou "sphères, aient été autorisés soit "dans les High Schools ou dans "les écoles publiques de la Pro"vince de Manitoba, soit dans "les écoles separées de la Pro"vince d'Ontario."

Il ne semble pas qu'il fut beaucoup question du français et des livres français dans cette clause là !

Mais à cette époque, le français était chose secondaire et passait par dessus le marché :

Du moment que le projet portait l'estampille conservatrice cela suffisait au "Manitoba."

Il n'est pas mauvais de mettre en opposition avec la citation précédente, la clause 10 du réglement du 30 mars 1897 qui régit actuellement la question.

"1o. Quand 10 des enfants, dans aucune école parleront la langue française, ou toute langue autre que l'anglais, comme langue maternelle, l'enseignement de ces enfants sera FAIT EN FRANÇAIS, ou telle autre langue, et en anglais par le système bilingual."

Quelle est maintenant la clause la plus favorable à la langue française, nous le demandons à tout homme impartial ?

La question ne fait pas l'ombre d'un doute, tout l'avantage est pour le règlement de 1897.

Que le "Manitoba" ne vienne donc plus nous rabattre les oreilles de son prétendu amour pour la langue française, cet amour n'est qu'une forme de sa haine contre tout ce qui n'est pas conservateur.

Elle l'emporte loin d'ailleurs cette haine aveugle puisque dans son dernier numéro elle le pousse jusqu'à suspecter les intentions et la bonne foi de l'autorité épiscopale, lorsqu'il s'écrie hypocritement "pourquoi interdire les livres Montpetit ?...... pourquoi une nouvelle série ?...... Nous pouvons légitimement nous en défier."

Tranquilisez vous chers amis, la question est en bonnes mains puisque comme nous avons eu l'honneur de vous l'apprendre ces livres ont reçu plus que l'approbation de l'autorité épiscopale.

A moins d'être plus royaliste que le roi, ce que vous avez de mieux à faire, croyez-nous, c'est de vous taire......

Laissez là, la langue française, et dépouillez votre beau zêle pour elle, vous avez tant de fois crié au loup que personne ne vous croit plus, et M. personne a joliment raison.

Les principes de M. J. Bernier.

"Le Manitoba," parlant de son directeur, le juvénile J. Bernier, nous le représente comme ayant des "principes catholiques nettement définis, et étant bien renseigné sur les questions politiques."

Voulez-vous un échantillon de la netteté de ces principes si définis de la haute compétence en matière politique de ce jouvenceau ?

Nous n'avons pas besoin de remonter bien loin. M. J. Bernier, directeur du "Manitoba," publiait ce qui suit dans le numéro du 10 mai de son vertueux organe.

"Nous nous refusons de croire "que le gouvernement fédéral va "donner son consentement et son "appui à cette mesure, qui aurait "tout le caractère d'une mesure de "spoliation."

Il s'agit en l'espèce du transfer des terrains d'école à la province de Manitoba.

Or, le 10 juillet courant, ce même M. J. Bernier, cet homme à principes si définis, faisait parti du comité choisi pour élaborer la plateforme du parti conservateur anglais, et voici le paragraphe 8 de cette plateforme :

"Que la province ait le contrôle des écoles, et que les produits de la vente de toutes les terres qui ont été vendues ou seront vendues à l'avenir, ne soient employés que dans le but d'augmenter le fonds ordinaire des ecoles, tel que donné d'année en année."

M. J Bernier membre du comité anglais est pour le transfert des terres à la province, tandis que M. Bernier directeur du "Manitoba" est absolument opposé à ce transfer !

Lequel exprime la véritable pensée de J. Bernier candidat ?

Peut-être n'est-il pas lui-même exactement fixé à cet égard, et en bonne justice on ne peut lui en garder rancune, il n'a pas eu le temps d'y réfléchir suffisamment ; il est si jeune ! Il en est sans doute de ses opinions comme de ses articles, il les remet volontiers à la semaine suivante.

Si jeunesse savait, dit le proverbe.

Voulez-vous encore un exemple probant de cette superbe rigidité de principes ?

"Le Manitoba" du 21 décembre 1898, dans un article intitulé "La Politique, disait :

"Non, la question scolaire ne disparaitra point de l'arène politique ; les partis qui ne l'entendent point ainsi n'ont point leur raison d'être."

Voici maintenant ce que nous lisons dans ce même "Manitoba," 12 juillet 1899, à propos de la nomination d'un délégué permanent :

"Ce sera peut-être enfin le moyen de faire sortir cette question de l'arène politique, et d'empêcher cependant les hommes politiques de l'ensevelir comme une question importune."

Monté sur la question scolaire, le juvénissime directeur du "Manitoba" entre et sort de l'arène politique avec une désinvolture sans pareille, suivant les besoins de la polémique.

Et dire qu'on nous le représente comme un homme à principes nettement définis !

Il faut croire sans doute que le seul principe nettement défini chez lui est celui de son intérêt personnel.

Quant à être bien renseigné sur les questions politiques, il n'y parait guère ; en tous cas, ses lecteurs, s'ils n'ont d'autre lumière que celle de la prose du 'Manitoba,' auront de la peine à être aussi bien renseignés !

Ma foi, vivent les principes, il n'y a que cela de vrai !

C'est à mourir de rire !

Il pleut des Candidats !

Ça va mal, ça va très mal de ce temps-ci dans le camp des conservateurs français.

Comme dit Jean-Baptiste, "le diable est aux vaches" et ces braves conservateurs qui prêchent l'union sont incapables de l'avoir, même entre eux. Ils sont cinq pêlés et un tondu et ils ne peuvent s'accorder ; on peut juger par là quel gâchis ce serait si par malheur ils étaient plus nombreux.

A les entendre, on les prendrait tous pour des petits saints ; ils ne peuvent ouvrir la bouche sans parler de désinteressement, de dévouement, de sacrifice, d'immolation ; la patrie n'a pas assez d'autels pour leur permettre d'y sacrifier leur jeunesse, leurs heureux talents, leur fortune etc.

Par exemple dés qu'il s'agit de toucher au gâteau, la scène change instantanément ; Les douces brebis, qui victimes résignées bêlaient attendant l'holocauste, se transforment en loups hargneux et furieux ; et on les voit dégringolant du bûcher, s'élancer dans l'arêne, et se disputer à belles dents l'os à ronger.

C'est une fois de plus, le spectacle auquel a donné lieu le choix d'un candidat pour le comté de St. Boniface.

Quatre candidats étaient sur les rangs ; de Messieurs Mager et T. Bertrand nous ne dirons rien puisque ces messieurs se sont retirés d'eux-mêmes. Ceux-là au moins ont fait preuve de bon sens. Ce sont d'ailleurs des comparses dans la petite comédie montée. Les deux autres sont M. J. B. Lauzon, le deputé actuel, et le juvenile J. Bernier, le fils du si populaire (oh combien !) sénateur Bernier.

Voilà le cas de parodier Corneille et de s'écrier.........chez le jeune Bernier l'ambition n'attend pas le nombre des années.

C'est au jouvenceau, qu'est échue la nomination de la convention.

Les hommes sont donc bien rares dans les rangs conservateurs, pour qu'on soit obligé d'aller chercher comme candidats des enfants encore à la mamelle. Ce n'est un mystère pour personne d'ailleurs, que la manière dont s'est faite cette nomination.

Lorsque les délégués de St. Boniface soigneusement triés, et égaux en nombre à ceux de tout le reste du comté ! sont arrivés à St. Norbert, ils ont trouvé visage de bois. Comme dans la parabole de Jésus aux Pharisiens les invités au grand festin, "de concert s'étaient excusés. Le premier avait acheté une maison de campagne il lui fallait aller la voir; le second avait acheté cinq paires de boeufs et en voulait faire l'essai, l'autre enfin venait de se marier." Bref les délegués de la campagne brillaient par leur absence. Alors toujours comme dans la parabole ordre fut donné "d'aller sur le champ dans les places et dans les rues de la ville dans les chemins et le long des haies et de presser les gens d'entrer afin que la maison se remplisse."

On passa aux nouveaux arrivés, la robe de fête ; en un mot on les nomma d'office délégués. Une, deux, trois, passez Muscade ! le tour est joué Naturellement, M. J. Lauzon a trouvé la farce de très mauvais gout, (il préfère de beaucoup celle dont il fait ses saucisses) ; il n'a pas même voulu assister à cette convention et aucun de ses partisans ne s'y est rendu.

Il refuse de reconnaitre la candidature Bernier, et maintient sa propre candidature.

En somme, tout cela nous laisse fort indifférent ; Bernier, Lauzon ; Lauzon, Bernier, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ; ils peuvent aller tous les deux dans le même sac.

Ce qui est bien amusant par exemple ce sont les coups d'en-

(à suivre sur la 5e page.)

Le R. P. Lecomte, O. M. I.

La mort vient de ravir à l'église du Canada un de ses membres les plus éminents, non pas sans doute par la position qu'il occupait, car c'était celle d'un humble religieux, mais plus par le bien qu'il a opéré durant les 22 années de sa vie d'apôtre et de missionnaire.

Qui n'a entendu parler du Père Lecomte, qui n'a assisté à une de ses retraites qu'il prêchait avec tant de zèle et de conviction ?

Il était né d'une des familles les plus distinguées de St.-George d'Henriville, famille qui a donné à l'église deux prêtres et une religieuse de la Présentation, à la patrie deux médecins éminents et plusieurs cultivateurs de devoir et de progrès.

Après ses études qu'il fit avec un succès remarquable au collége de St. Hyacinthe, et où il eut l'avantage d'étudier la philosophie sous le célèbre M. Désaulniers, il entra en 1866 au noviciat des Oblats de Marie Immaculée, où il fit profession au mois d'avril 1868. Ayant terminé sa théologie au scholasticat de sa congrégation, à Ottawa, il fut envoyé à l'église St. Pierre de Plattsburg, où il exerça le ministère pendant prés d'une année.

Ses supérieurs ayant remarqué chez lui des dispositions plus qu'ordinaires pour la prédication, ils le rappelèrent au collége d'Ottawa, où il professa la rhéthorique pendant deux années, comme préparation à ce ministère de la prédication qu'il devait exercer ensuite avec tant d'éclat pendant près d'un quart de siècle.

A un extérieur avantageux, il joignait une voix puissante, autant que flexible et qui se prêtait merveilleusement aux plus beaux effets oratoires. Il savait faire trembler son auditoire, il savait aussi le faire pleurer, et toujours il faisait vibrer jusqu'aux fibres les plus intimes de l'âme, de l'âme chrétienne. Un de ses auditeurs disait un jour de lui :

" Je n'ai jamais vu un homme détester le péché et le démon comme le Père Lecomte."

C'est qu'en effet il ne parlait toujours qu'avec cette conviction et cette onction qu'on ne trouve que chez les saints. Saint ! il l'était en effet. C'était cet homme de Dieu qui vit de foi et de prière.

Il disait un jour à un de ses confrères au moment de monter en chaire pendant une mission :

" Quand je suis pour prêcher sur l'enfer, moi, je tremble de tous mes membres, c'est épouvantable cette étreinte."

Et en disant cela il était pâle et tremblant. Sa piété, sa piété si douce et si aimable, ravissait tous ceux qui le voyaient et lui attachait tous les coeurs. Il répépétait souvent à ses compagnons de missions : " L'important, mon Père, ce n'est pas de prêcher fort et de faire du bruit, mais c'est d'être des saints, soyons donc des saints !"

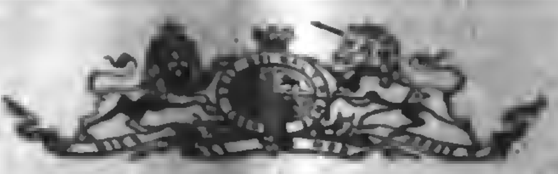
Le nombre des retraites qu'il a prêchées au Canada et aux Etats-Unis est incalculable, et il fallait vraiment qu'il fut doué d'une santé de fer ponr résister à ce travail ardu, pénible et continuel comme l'est celui des missions, souvent terminant une retraite à la grand' messe pour en ouvrir une autre à vêpres dans la paroisse voisine.

Mais les santés les plus robustes ne sauraient toujours tenir. Aussi, en 1896, il fut obligé de suspendre ses travaux, et on lui donna le seul repos permis dans la communauté : un changement de travail. On le nomma Supérieur de la maison de Hull et curé de la paroisse.

C'est en tremblant qu'il se rendit à ce nouveau poste ; son humilité lui faisait craindre de n'être pas à la hauteur de la nouvelle position. Cependant, il eut dans ses nouvelles fonctions le succès qu'il eut toute sa vie sur son chemin, et tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaitre intimement, même simplement de le voir à l'œuvre, n'ont qu'une voix pour faire sa louange et exprimer leur admiration.

Mais la maladie avait déjà fait trop de progrès. Cette neurasthénie qui l'avait fait souffrir pendant plusieurs années; s'aggrava encore durant son séjour à Hull, Il revint donc à sa chère maison de St.-Pierre, à Montréal, se mit sous les soins des meilleurs médecins, mais tout fut inutile, sa journée de travail était finie, et il aurait pu dire comme St. Paul : "Bonum certamen certavi cursum consummavi, fidem servavi in reliquo reposita est mihi corona justitiae, quam reddet mihi Dominus justus judex."

Il y a trois semaines, il crut qu'un séjour de quelques mois à Mattawa, si agréablement situé dans un pays de lacs et de collines, en haut de l'Outaouais, lui ferait du bien. On l'y envoya, et c'est là que l'ange de la Mort l'attendait. Sa mort a été douce comme sa vie, accompagnée de grandes consolations et de belles espérances pour l'éternité. Le 28, il rendait sa belle âme à Dieu, assisté des RR. PP. Dozois, Thérieu, et du R. P. Legault, supérieur de la maison de Montréal, qui s'était rendu là pour lui rendre les derniers devoirs.



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les iieux et dates auxquels ils rencontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

L'ASSOCIATION
LIBERALE FRANCAISE
DE
MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU
DE L'ADMINISTRATION :
366 Rue Principale
WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION
POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBEAU, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES
DU
BUREAU D'ADMINISTRATION
POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.
M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE
Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

	Allant au Sud quitte.	Allant au Nord quitte.	Arrive.
Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi		7 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			19 K
P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi		9 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			16 30
Gladstone—Mardi, Jeudi		11 K	
Mercredi, Samedi		11 30	
Lundi, Mercredi	14 55		
Mardi, Vendredi	14 30		
Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud.			15 K
Mercredi, Samedi, du Sud.			17 20
Jeudi à Cowan		15 30	
Samedi à Cowan		18 30	
Mardi, Jeudi à Winnipegosis		16 K	
Mardi, Vendredi	8 30		
Lundi, Mercredi	10 45		
Vendredi de Cowan			6 35
Cowan—Jeudi			19 50
Samedi			22 50
Vendredi	2 30		
Lundi	6 K		
Winnipegosis-Mardi, Jeudi.			18 15
Mercredi	7 K		
Vendredi	5 K		

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.



BANQUE D'HOCHELAGA.

(Suite)

OBSERVATIONS DU GERANT GENERAL.

M. le Président et Messieurs,

Dans ces fêtes de famille où l'on célèbre certains anniversaires, il est d'usage de rappeler quelques époques de même que les progrès de la carrière déjà parcourue. Il me semble donc tout naturel, à l'occasion des "Noces d'Argent" de la banque, de me borner à vous mettre sous les yeux un petit tableau comparatif de cinq ans en cinq ans, qui vous fera constater brièvement le développement et le progrès graduels de la Banque d'Hochelaga depuis sa fondation

Votre bureau de Direction était donc justifiable de vous dire dans son rapport du 15 juin 1895, en parlant de la Banque: "Si sa première jeunesse a été quelque peu orageuse, son adolescence a été plus calme; et avec l'expérience et la sagesse des années, il nous est permis de fonder de modestes espérances sur son âge mûr."

"Il est proposé par M. L. T. Trempe secondé par M. James Price.

"Que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le Président, à M. le Vice-Président et à MM. les Directeurs pour leur bonne administration des affaires de la Banque pendant l'exercice financier qui vient de se terminer." Adopté.

M. F. X. St. Charles est prié de quitter le fauteuil et est remplacé par le Vice-Président, M. Robt Bickerdike.

M. Chas. Chaput prend alors la parole et dit:

Messieurs,

Vous venez de voter des remerciements à M. le Président et à MM. les Directeurs de notre Banque. Vous savez Messieurs, que la position de directeur de banque n'est pas sans avoir ses ennuis, les choses ne sont pas toujours couleur de roses. D'un autre coté, il y a des compensations. Parmi celles-ci, une des plus grandes pour moi, c'est le témoignage de confiance que vous venez d'exprimer à votre bureau de direction par votre résolution.

Je me joins à M. le Président pour vous offrir les remerciements de mes collègues et les miens.

M. Chaput propose alors la motion suivante.

"Considérant les longs et précieux services rendus par M. F. X. St. Charles pendant les vingt cinq années de travail et d'énergie infatigables qu'il a consacrées à la fondation, au maintien et à la prospérité de la Banque d'Hochelaga, il est résolu à l'unanimité que le bureau de Demande à MM. les actionnaires de cette banque à l'assemblée générale annuelle du 15 courant, de voter une gratification de cinq mille piastres à leurs dignes Président."

M. Henri Barbeau seconde la motion dont M. Chaput vient de donner lecture.

MM. A. V. Roy, A. Archambault, Trempe, Rév. Quinlivan, De Tonnancourt, Jas. Price, Em. St. Louis, et H. Beaugrand prennent tour à tour la parole pour faire l'éloge du Président et l'inviter à continuer, longtemps encore, ses services à la Banque, malgré le bruit qui a couru de sa démission prochaine.

A l'unanimité des actionnaires présents et au milieu d'un véritable enthousiasme, la proposition de MM. Chas. Chaput et Henri Barbeau est voté

M. St. Charles, visiblement ému se lève pour remercier l'assemblée:

"J'accepte, dit-il, votre généreux cadeau. Mais tout à l'heure, pendant que vous m'adressiez des éloges dont je suis fier, il m'est venu une idée: j'ai été le fondateur de la Banque et le fondateur du Fonds de Réserve, le fondateur du Fonds de Garantie des employés, je veux être également le fondateur du Fonds de Pension des employés et je prie le Gérant Général d'ouvrir immédiatement un compte de Fonds de Pension et de porter à son crédit la somme de cinq mille piastres que vous m'avez offerte."

Les applaudissements éclatent de toutes parts, et c'est avec une émotion profonde que le gérant général, M. Prendergast prend la parole pour remercier le Président au nom de tous les employés.

Devant l'insistance des actionnaires et de ses co-directeurs, M. St. Charles ne croit pas devoir maintenir la démission qu'il était bien décidé à donner, parce que, dit-il, il se sentait fatigué et désirait se reposer, d'autant plus que les affaires de la Banque d'Hochelaga sont prospères. Néanmoins, comme par le passé, puisqu'il revient sur sa décision, il s'efforcera de donner satisfaction aux actionnaires de la Banque.

Proposé par le Rév. Mes. John Quinlivan, secondé par M. Eustache Lemay:

Que des remerciements soient aussi votés au gérant général, à l'assistant gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. A. V. Roy secondé par M. Arthur Roy;

"Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les Directeurs de cette Banque, pour l'année courante; qu'à cet effet un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée.

Adopté.

Le Secrétaire donne lecture du rapport des scrutateurs:

"Nous soussignés, scrutateurs dument nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette Banque pour l'année courante:

F. X. St. Charles, Robert Bickerdike, Chs. Chaput, J. Damien Rolland et J. A. Vaillancourt.

A une assemblée subséquente des Directeurs, sont élus M. F. X. St. Charles, président, et M. Robert Bickerdike, vice-président.

Des compliments

Entre l'Empereur Guillaume et le président Loubet.

Bergen, Norvège, 8.—L'empereur Guillaume a invité les officiers et soixante élèves du vaisseau-école français Iphigénie, qu'il a visité hier, et les élèves du vaisseau-école allemand Gneisman à assister à une soirée à bord du yacht impérial Hohenzollern.

Paris, 8.—L'empereur Guillaume a télégraphié ce qui suit, hier au président Loubet:

"Bergen.—Au président de la République française, Paris:

"J'ai eu le plaisir de voir à bord du vaisseau-école Iphigénie des jeunes marins français dont l'allure militaire et le maintien sympathique, dignes de leur noble pays, ont produit sur moi une profonde impression. Le cœur et l'esprit de camaraderie de mes marins se sont réjouis de l'accueil gracieux qui m'a été accordé par son commandant, ses officiers et son équipage. Je me félicite, Monsieur le Président, de l'heureuse circonstance qui m'a permis de rencontrer l'Iphigénie et vos aimables compatriotes.

(Signé) "Guillaume."

Le président Loubet a répondu comme suit:

Paris, 8.—A Sa Majesté Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, Bergen;

"Je suis profondément touché du télégramme que Votre Majesté impériale m'a adressé après votre visite à l'Iphigénie, et je désire vous remercier de l'honneur fait à nos marins et de la manière dont Votre Majesté a bien voulu me transmettre l'impression qu'elle a éprouvée.

(Signé) "LOUBET."

(Suite de la 2e page.)

censoirs, que le "Manitoba" distribue à son directeur!

C'est d'un joli puffisme; et d'une outrecuidance rare.

On croirait à l'entendre, être en présence d'un jeune Pic de la Mirandole; or le petit phenomène du "Manitoba" parait avoir surtout les prétentions du jeune Italien, et volontiers il prendrait pour devise "De toutes choses connues et de quelques autres encore!"

L'outrecuidance et l'infatuation poussent généralement avec les premiers poils au menton.

Une annecdote.

Dans les corridors de la Chambre des Communes, écrit le correspondant du "Star," l'on se raconte une fort jolie histoire dont feu l'abbé Champagne, en son vivant curé de la Pointe Gatineau, et lord Aberdeen, furent les héros.

L'on se rappelle qu'il y a quelques années, lady Aberdeen a failli se noyer sur les bords de la rivière Gatineau. Elle ne fut sauvée qu'avec grande peine.

Le dimanche suivant, le curé Champagne, pour commémorer cet événement, chanta une messe d'action de grâce dans son église paroissiale. Cette action lui valut de la part de lord et de lady Aberdeen une profonde gratitude. Quelques dimanches après, une nouvelle cloche, don de leurs Excellences, faisait entendre son joyeux carillon dans le clocher de l'église de la Pointe-Gatineau. M. le curé eut dans la suite plusieurs fois l'occasion d'aller à Rideau-Hall rendre visite au gouverneur-général.

Le curé Champagne était un excellent musicien. Lorsqu'il jouait de son instrument favori, il oubliait pour ainsi dire tout ce qui se passait autour de lui.

Au temps où il faisait la connaissance de lord Aberdeen, celui-ci venait de faire placer un orgue dans sa chapelle privée de la résidence royale.

Un jour qu'il visitait le curé, dont il connaissait les talents, il l'invita à traverser la rivière pour aller essayer son orgue. Le curé fut très-flatté de cette invitation, et à l'heure convenue frappait à la porte de Rideau-Hall. L'orgue cependant ne faisait que d'être intallé, et l'on n'avait pas encore eu le temps de le munir d'un pouvoir électrique pour faire mouvoir les soufflets. Lorsque le curé fut prêt à attaquer sa première note, lord Aberdeen se souvint qu'il n'avait pas prévenu celui qui, d'habitude, faisait mouvoir les soufflets. Pour ne pas désobliger le bon curé, il prit la place du serviteur et commença à mettre le levier en mouvement. Pendant plus d'une demi-heure, le musicien joua les plus beaux morceaux de son répertoire, pendant que lord Aberdeen remplissait les fonctions de souffleur. Finalement, le curé s'arrêta et le gouverneur-général, brisé par ce violent exercice, tout en sueurs, s'avança vers le joueur d'orgue et lui demanda comment il trouva l'instrument. M. l'abbé Champagne, qui ne se doutait nullement de ce que venait de faire son illustre hôte, en fit une appréciation flatteuse et exprima le désir de jouer un autre morceau. C'en était trop pour le vice-roi, qui demanda de remettre la partie à un autre jour.

Il est inutile de dire combien fut peiné le curé Champagne quand il apprit comment les choses s'étaient passées. Afin de ne pas se trouver exposé au même contre-temps, lord Aberdeen fit poser le jour suivant un appareil électrique pour mettre en mouvement les soufflets de son orgue.

(suite de la 1e page.)

de bonne prise, depuis les livres de comptes jusqu'aux rideaux de fenêtres.

Un habitant qui avait résolu de livrer bataille avec une meute de huit chats, a été mis en déroute : au bout d'un quart d'heure de lutte inégale, les huits chats terrassés gisaient à terre, râlant sous les derniers coups de dents des rongeurs.

Un autre, qui avait cru trouver un refuge dans la lumière et qui avait planté devant sa porte une rangée de bouteilles avec des bougies allumées, a vu, en un clin d'œil, ses bouteilles renversées et ses bougies croquées à belles dents.

Les habitants ont été, en conséquence, obligés de compter sur leur courage personnel pour organiser la résistance, et ils ont dû livrer de véritables corps à corps avec leurs assaillants. La nuit dernière, 1,300 rats ont été massacrés. Un combattant héroïque en a, parait-il, exterminé 146 à lui tout seul. Mais la lutte n'est pas finie, et on envisage avec terreur la perspective d'un retour offensif de l'ennemi.

Naissance,

M. Henri Fournier, le sympathique gérant français de la maison Robinson, est l'heuroux père d'une petite fille ; mademoiselle Alma a été tenue sur les fonds baptismeaux par Madame Isaie Richer, de Ste.-Anne, et M. George Germain.

Nous présentons à M. et Mme Fournier nos souhaits de prospérité et de bonheur pour le bébé nouveau-né.

THE

Canadian Dairy Supply Co.

Vous dites que vous voulez ce qu'il y a de meileur ; assurez-vous que vous l'avez.

Rappelez-vous d'ailleurs la différence entre le meilleur ut le meilleur marcné,

Le "meilleur" coûte toufours un peu plus cher ponr le premier débours, mais en fin de compte il revient meilleur marché. Le meilleur marché par contre finit toujours par être le plus coûteux. Ce sont là des faits que personne ne contredit.

Beaucoup vous crient qu'ils ont la meilleure machine, ne les croyez pas sur parole, mais rendez-vous compte par vous-même,

Essayez les différentes macбines à leur tour, et vous serez convaincus que pas une ne surpasse nuére

ALPHA !

Rappelez-vous l'adresse, 236, rue King. Winnipeg.

Avez-vous

l'intention de faire un voyage dans la

Californie,

à l'Est du

Canada,

ou à aucun point

au Sud, a l'Est ou a l'Ouest ?

Adressez-vous à l'agent le plus proche du Northern Pacific,

ou écrivez à

CHS. FEE, G. P. & T. A., St. Paul.

H. SWINFORD, Gen. Agt., Portage Av. Winnipeg.

LIGNE PRINUIPALÉ.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............

Départ quotidien...... 1.45 p.m

Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermédiaires..........................

Laisse chaque jour ex. dimanche.... 4.45 p.m

Arrive chaque jour ex. dimanche.... 1.05 p.m

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....

Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m

Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Cirque Walter Main

3 CIRQUES

MENAGERIE MAMMOUT



CONGRES DES NATIONS

DETACHEMENT DES

"Rough Riders" de Rosevelt

ORCHESTRE DE CUBAINS

LE PONEY QUI MONTE A CHEVAL

63 ---- Chevaux et Poneys ---- 63

Travaillant à la fois dans un seul Rond, au commandement d'un seul homme.

Troupe de Cochons dresses

DE KERSLAKE

Grande Parade dans les Rues

representant $1,000,000

a 10 heures chaque jour

2 representations par jour 2

Deux Jours a Winnipeg le 24 et 25 Juil.

Les billets son en vente pour la représentation de chaque jour au Magasin de Musique de Barrowclough.

LA MAISON

COLLIN & FILS,

DE

WINNIPEG,

vous offre

une occasion exceptionnelle

pour monter votre maison

----EN ARGENTERIE----

AVIS AUX MENAGERES.

Pour tout achat que vous faites chez nous, vous recevez un coupon représentant 10 pour cent d'escompte ; avec ces coupons vous avez droit de choisir parmi tout un lot magnifique d'argenterie.

ASSORTIMENT COMPLET

d'Epiceries fines et d'Epiceries usuelles

——— GRAIN, FARINE, SON, GRU. ———

Nous achetons tous les produits de la ferme au plus haut prix du marché, en argent.

N'oubliez pas l'endroit.

Ancienne Maison H. J. CHABOT,

254, rue Main.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du départment de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année.............. 12,525

Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PROD ITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.............. $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,

Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.